



## **Annulation des travaux d'égout sanitaire au centre-ville**

*(Mont-Tremblant, le 23 août 2017)* – Les travaux majeurs de mise en place d'un réseau d'égout sanitaire qui étaient prévus du 14 août au 30 octobre 2017 sont annulés. Le non-respect de plusieurs des engagements par Construction T.R.B. inc. a forcé les élus à résilier unilatéralement le contrat accordé le 8 mai 2017 à cet entrepreneur.

Construction T.R.B. inc. a fait preuve de négligence et de manque de rigueur dans la réalisation de ses obligations contractuelles, ce qui occasionne à la Ville et à ses citoyens de nombreux inconvénients, qui a obligé cette décision de la part des membres du conseil municipal.

Notamment, devant un échéancier des plus serrés, la Ville avait précisé dans son appel d'offres que les travaux devaient obligatoirement commencer le 14 août 2017. En date du 17 août, la Ville n'avait toujours pas reçu de l'entrepreneur un plan de signalisation et un échéancier révisés, ce qui empêchait la Ville d'aviser les intervenants affectés par la fermeture de certaines rues et la réalisation des travaux dans des délais acceptables.

De plus, l'entrepreneur, après une inspection des lieux au mois d'août, a demandé à la Ville, le 10 août, des précisions en raison des contraintes observées sur le terrain. Cependant, l'entrepreneur, à la remise de sa soumission, a déclaré avoir pris connaissance des lieux et des informations apparaissant aux plans et devis de l'appel d'offres, ainsi il devait connaître l'ampleur des travaux et de ses contraintes.

Rappelons que ses travaux impliquaient, notamment, l'ajout d'une conduite d'égout sanitaire, la conversion du réseau d'égout unitaire existant en réseau d'égout pluvial, la réfection complète du pavage sur ces rues et la réfection des trottoirs sur la rue Labelle (entre les rues de Saint-Jovite et de l'École).